Gontero GRANULATS	**Protocole de sécurité Chargement / Déchargement**	**GRANULATS GONTERO** **Saint Génies de Comolas** **/** **Roquemaure**

ENTREPRISE D'ACCUEIL :

GRANULATS GONTERO

Site :
GRANULATS GONTERO..... ☎ 04 66 50 00 31
CD 980 04 66 50 17 14
Lieu-dit « Les Euzières »
30150 SAINT GENIES DE COMOLAS

Adresse siège :
2 bd E. HERRIOT..... ☎ 04 42 81 69 34
13691 MARTIGUES..... 04 42 07 17 44
CEDEX

@ : contact@groupe-gontero.com

Ingénieur carrière :
Mr Julien HAUTE 06 83 83 59 27

Horaires d'ouvertures et de chargement de la carrière :

Du Lundi au Jeudi : 7h00 à 12h00 – 13h30 à 16h00

Le Vendredi : 7h00 à 12h00 – 13h30 à 15h00

UNE COPIE DE CE PROTOCOLE DOIT ETRE EN POSSESSION DE TOUS VOS CHAUFFEURS
EXEMPLAIRE à conserver

CONSIGNES GENERALES ET DE CIRCULATION	▪ **Vitesse Limitée sur tout le site <u>30 km/h.</u>** ▪ Près des installations et des ateliers, roulez aux pas. ▪ Aux carrefours dangereux, roulez aux pas. ▪ Respect du plan de circulation affiché en carrière. ▪ Interdiction formelle de doubler en carrière. ▪ Respect du code de la route, de la signalisation et des voies interdites. ▪ Priorité aux piétons, chariot élévateur et ENGINS DE CARRIERE ▪ PORT OBLIGATOIRE DU CASQUE, DES CHAUSSURES DE SECURITE ET DU GILET RETRO REFLECHISSANT SUR L'ENSEMBLE DU SITE.
CONSIGNES DE SECURITE POUR LES OPERATIONS DE : **1. CHARGEMENT** **2. DECHARGEMENT**	**<u>PRECAUTION AVANT CHARGEMENT :</u>** Afin d'éviter toute erreur de produit lors du chargement, le chauffeur doit se renseigner systématiquement auprès de l'agent de bascule sur le lieu et le mode de chargement (silo ou trémie) en fonction du produit désiré. Il doit aussi s'assurer de la concordance du produit chargé avec la commande. **S'assurer du port obligatoire des chaussures de sécurité, du casque de chantier et du gilet jaune rétro réfléchissant**. **1.1 <u>PAR CHARGEUR (ZONE DE STOCK / EN CARRIERE) :</u>** Immobiliser votre véhicule à l'endroit indiqué par le conducteur du chargeur. Le chauffeur du camion ne doit pas : ▪ Stationner dans le rayon d'action de l'engin. ▪ Stationner au pied du front de taille et de circuler à moins de 5 m de l'excavation. ▪ Passer sous le godet du chargeur. ▪ Descendre de sa cabine lors de l'opération de chargement sauf consigne particulière. ▪ Monter sur le chargeur ou autre engin de carrière. **1.2 <u>SOUS SILO :</u>** ▪ Respectez le sens de circulation. ▪ Manœuvrer avec prudence. ▪ Port du casque de chantier, des chaussures de sécurité obligatoire et du gilet jaune rétro réfléchissant. ▪ Respect de la signalisation sécurité en place. ▪ **Mettez vos casques et votre gilet jaune haute visibilité avant de descendre de la cabine** ▪ La circulation à pieds est strictement limitée de la cabine du camion au poteau où se trouvent les boutons d'ouverture /fermeture des trappes à casques. ▪ Interdiction formelle de monter sur le plot béton ou sur le garde corps situés près du poteau où se trouvent les boutons d'ouverture /fermeture des trappes à casques. ▪ Interdiction formelle de monter dans les installations de traitement et dans la tour de pilotage des installations.

	<u>RETOUR MATERIAUX GONTERO APRES LIVRAISON, SURCHARGE, ERREUR PRODUIT AU CHARGEMENT ou LIVRAISON EXTERIEURE</u> ▪ Passage obligatoire sur le pont bascule. ▪ Suivre la procédure indiquée par l'agent de bascule. ▪ Un seul point de déchargement comme indiqué sur le plan de circulation. ▪ Interdiction formelle de déplacer les camions benne levée ➔ **<u>Risque de retournement de la benne et de la cabine</u>** Interdiction formelle de benner le chargement directement dans le vide sans un buttoir efficace ou un dispositif équivalent. ➔ **<u>Risque de chute ou de retournement du camion</u>** Le stockage des granulats et des inertes s'effectue par bennage de tas, les uns à côté des autres. **<u>Le chauffeur de camion ne lève sa benne que lorsqu'il a l'assurance de la stabilité de son véhicule</u>.** **<u>Il redémarre après que sa benne soit revenue en position basse.</u>** Les matériaux sont ensuite poussés au chargeur (ou bull), le conducteur veille à laisser un merlon de protection de hauteur égale au rayon de la plus grande roue.
TIR DE MINES	**Respectez les consignes que vous donnera le chef de carrière, si vous vous trouvez en zone concernée.** **Un panneau d'information à l'entrée de la carrière indique la date et l'heure du prochain tir de mines.** AUCUN CAMION OU PIETON N'EST AUTORISE DANS LA ZONE D'EXTRACTION LORS D'UN TIR DE MINES. TOUS LES CAMIONS DOIVENT SE DIRIGER VERS LE POINT DE RASSEMBLEMENT DESIGNE PAR LE CHEF DE CARRIERE. RESPECTER LES BARRAGES MIS EN PLACE ET ATTENDRE DANS LA CABINE DE SON CAMION. UNE FOIS LE TIR EFFECTUE ET EN L'ABSENCE DE DANGER, LE CHEF DE CARRIERE FERA ENLEVER LES BARRAGES ET AUTORISERA LES CAMIONS À REPASSER. SEUL LE CHEF DE CARRIERE A LE POUVOIR DE LEVER LES BARRAGES MIS EN PLACE POUR LA SECURITE D'UN TIR DE MINES TOUTE INFRACTION A CETTE CONSIGNE DE SECURITE SERA SEVEREMENT SANCTIONNEE PAR LA SOCIETE GONTERO (**<u>EXCLUSION DEFINITIVE DU TRANSPORTEUR</u>**).

RESPONSABILITES DES TRANSPORTEURS	▪ Afin d'éviter toute erreur de produit lors du chargement, le chauffeur doit se renseigner systématiquement auprès de l'agent de bascule sur le lieu et le mode de chargement (silo ou trémie) en fonction du produit désiré. ▪ Le chauffeur doit aussi s'assurer de la concordance du produit chargé avec la commande. ▪ Le chauffeur du camion doit vérifier avant chaque opération de chargement la propreté de sa benne. ▪ Il est également responsable de son chargement (répartition, poids) et de l'étanchéité de sa benne. ▪ **Avant le passage en bascule**, Pensez à humidifier ou à bâcher les chargements de produits fins. ▪ **Avant le passage en bascule**, passage obligatoire du camion par le bac lave-roues. ▪ Tous les camions pénétrant sur le site doivent être conformes à la législation en vigueur. ▪ Tous les chauffeurs doivent respecter le code de la route et le plan de circulation GRANULATS GONTERO. ▪ EN cas de Non Confirmité flagrante (fin de silo pour les sables, propreté des gravillons), vous devez le signaler impérativement à l'agent de bascule. ▪ **Port du casque, des chaussures de sécurité et du baudrier rétroréfléchissant obligatoire. Le non port des EPI pourra être sanctionné.**
INTERDICTIONS FORMELLES	Aucun chargement ne peut sortir de notre site sans un bon de livraison édité en bascule. Aucun chargement en surcharge ne peut sortir de notre site. **Tolérance légale** ➔ **0** article R312-2 du Code de la Route En cas de surcharge, vider le surplus et repasser sur la bascule (voir ANNEXE SURCHARGE : LES OBLIGATIONS REGLEMENTAIRES) Aucun déchargement sur notre site ne sera toléré sans un enregistrement préalable par l'agent de bascule, et de l'édition d'un bulletin de livraison pour les retours de déblais inertes. Il est interdit au chauffeur du camion d'utiliser les engins de chargement et de pénétrer dans les installations de traitement de matériaux. Toutes les opérations de chargement sont réalisées par le personnel GONTERO.
ACCES A LA VOIE PUBLIQUE	➔ Avant de sortir de passer sur le pont bascule, le chauffeur du camion doit passer sous la rampe d'arrosage et par le bac lave roues ➔ Le chauffeur du camion doit vérifier avant de sortir de l'enceinte de la carrière: ▪ L'étanchéité de sa benne (portes de benne fermées) ▪ La répartition de son chargement afin de ne pas en verser sur la voie publique ▪ En sortie de carrière, veuillez respecter la signalisation de STOP.
EN CAS D'ACCIDENT	Contactez immédiatement l'agent de bascule, point 1 sur le plan de circulation **Numéros à contacter en cas d'accident :** ☎ Bascule carrière : 04 66 50 00 31 ☎ Chef de carrière : 06 83 83 59 27 ☎ Pompiers : 18 ☎ SAMU : 15 } 112 sur portable **SAUVETEURS SECOURISTES DU TRAVAIL PRESENTS SUR SITE**

En recevant ce protocole de sécurité et en prenant connaissance de toutes ses consignes, vous vous engagez:

- **à transmettre 1 copie de ce protocole (5 pages) à tous les chauffeurs chargeant sur le site de GRANULATS GONTERO.**

- **à fournir à tous les chauffeurs les Equipements de Protection Individuelle indispensables pour la sécurité en carrière (chaussures de sécurité, baudrier rétroréfléchissant et casque de chantier).**

- **à faire respecter l'ensemble des consignes de sécurité édictées dans ce protocole.**

Tous les chauffeurs doivent être en mesure de présenter au personnel GRANULATS GONTERO sur demande, ce protocole de sécurité et les EPI indispensables en carrière.

Nous vous rappelons que la sécurité est l'affaire de tous et que l'ensemble des consignes listées dans ce protocole de sécurité doit être respectée à chaque chargement / déchargement sur notre carrière de SAINT GENIES DE COMOLAS.

<u>En cas d'infraction flagrante à ce protocole de sécurité, nous serions dans l'obligation d'interdire définitivement l'accès à la carrière au chauffeur contrevenant</u>